

bâtir

ÉDITION SPÉCIALE

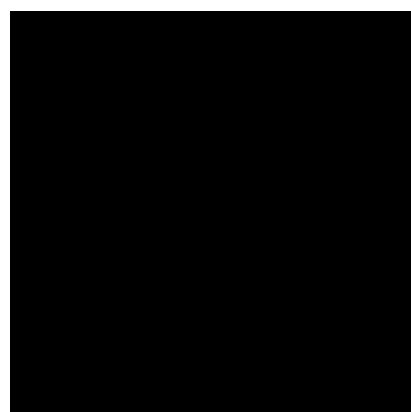
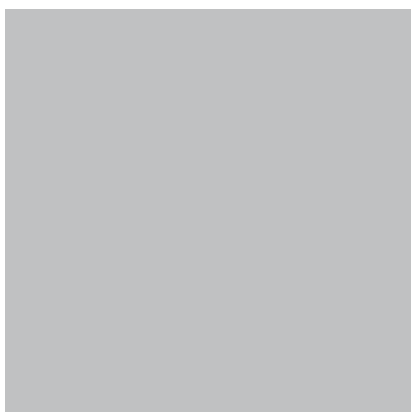
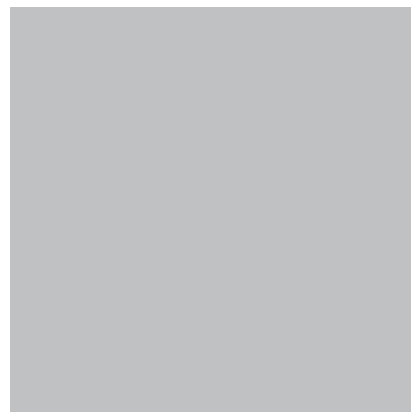
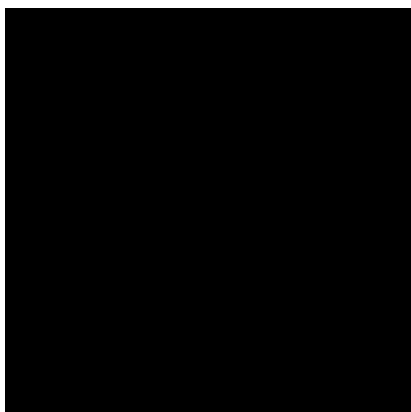
CONSTRUCTION ROMANDE




NOVEMBRE 2018

FR. 9.50

www.batir-jcsr.ch



A portrait of Philippe Massonnet, a middle-aged man with grey hair and glasses, wearing a blue shirt and a dark suit jacket. He is sitting at a desk in an office setting, looking directly at the camera with a slight smile. The background is slightly blurred, showing office shelves and a computer monitor.

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ | PHILIPPE MASSONNET, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES INSTALLATEURS ÉLECTRICIENS DU CANTON DE GENÈVE (AIEG) ET DU GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS ROMANDES D'INSTALLATEURS ÉLECTRICIENS (GARIE)

« Cette concurrence est disproportionnée par rapport à nos PME locales »

Actuellement, les entreprises de la branche des installations électriques, mais aussi celles des métiers techniques du bâtiment, mènent un combat de David contre Goliath face aux grands fournisseurs d'énergie qui diversifient leurs activités.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNIE ADMANE | PHOTOGRAPHIES: ROBERT KOVACS

Dans un contexte concurrentiel particulièrement tendu, les électriciens, et plus largement les métiers techniques du bâtiment, sont aujourd'hui menacés par les grands fournisseurs d'énergie qui diversifient leurs offres en venant empiéter sur les plates-bandes des PME. Une inégalité dérangeante par le fait que ces groupes sont majoritairement détenus par des cantons et des communes. Philippe Massonnet, administrateur d'entreprises, s'inquiète.

BÂTIR: Votre vie associative est bien remplie. C'est important pour vous ?

PHILIPPE MASSONNET: Effectivement, l'investissement que je consens aux associations me semble essentiel. Aujourd'hui encore plus qu'hier, il convient d'agir. Je suis principalement actif au sein de l'AIEG (Association des installateurs électriciens du canton de Genève), du Garie (Groupement des associations romandes d'installateurs électriciens), de MBG (Métiers techniques du bâtiment Genève) et de la FMB (Fédération genevoise des métiers du bâtiment). Cela prend 30 à 35% de mon temps depuis une

dizaine d'années et implique que je sois également délégué dans d'autres institutions et caisses sociales. L'ensemble représente une vingtaine d'entités, ce qui me place parfois dans des situations délicates, lorsque mes entreprises ont besoin que je sois plus présent. Mais le travail des associations est indispensable et j'aime y prendre part.

Que défendent ces associations aujourd'hui ?

Leurs domaines d'action sont multiples; elles peuvent intervenir tant sur des questions économiques que sociales, juridiques et fiscales, techniques ou encore environnementales. Sans oublier la formation professionnelle, qui constitue un enjeu essentiel pour la pérennisation de nos métiers et le développement de nos compétences. Les associations professionnelles sont au cœur du dynamisme économique et du partenariat social. A regret, les organisations syndicales ont tendance à l'oublier, mais nous poursuivons un même but commun, celui de préserver notre marché et de défendre nos emplois. Le dialogue avec les syndicats, de plus en plus complexe, est un autre versant de nos préoccupations.

Ils n'hésitent plus à instrumentaliser la population et les médias, à attaquer le patronat avec une violence inouïe et inédite.

Par exemple ?

D'abord avec un discours agressif et la stigmatisation publique des entreprises et des entrepreneurs. Les syndicats projettent dans les médias une image caricaturale du patronat à partir d'un cas isolé pour en faire une généralité. A Genève, ils nous attaquent directement sur nos chantiers en les fermant ou en empêchant nos équipes d'y accéder. La violence des moyens mis en œuvre depuis des mois interpelle, alors que sur le fond, le contenu des exigences suscite parfois incrédulité et incompréhension. Nos relations sont donc tendues, alors que la paix du travail est la base même de notre modèle de partenariat social. C'est tout de même un paradoxe, alors que vous avez de moins en moins d'injustices sur les chantiers grâce à des conventions collectives parmi les plus favorables: salaires minimaux, interdiction du travail le week-end, retraite anticipée... J'ai moi-même travaillé sur les chantiers et je sais ce que cela représente.



ROMANDE ÉNERGIE

En bref

Energie Holding SA, dont le siège se trouve à Lausanne, est la faitière du groupe Romande Energie. Elle a été fondée en 1901 et est cotée en bourse depuis ses origines. Selon son rapport d'activité au 31 décembre 2017, après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière était de 1217 millions de francs. Elle n'a pas d'activités opérationnelles. Ses principaux actionnaires au 31 décembre 2017 étaient:

• Etat de Vaud	38,60%
• Communes vaudoises et SIE SA (Service intercommunal de l'électricité)	16,22%
• Romande Energie Holding SA, Morges	9,54%
• Groupe E SA, Fribourg (Actionnaire principal: canton de Fribourg, 80% en 2017)	6,07%
• Credit Suisse fondation de placement, Zurich	3,60%
• Banque cantonale vaudoise, Lausanne	3,05%
• Holdigaz SA, Vevey	2,52%

Holdigaz SA est née de la fusion entre la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG) à Vevey et la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) à Aigle. Parmi ses filiales, des entreprises du bâtiment: sanitaire (Joseph Diémand SA), chauffage (Brauchli SA et Taxa SA) et ventilation (Roos Ventilation SA).

• Solde négociable en bourse	20,40%
------------------------------	--------

A cet égard, une carte pour le contrôle des chantiers est un réel progrès ?

Oui, évidemment! Il y a une progression importante des infractions sur les chantiers, mais la multiplication des contrôles porte ses fruits et il faut souligner l'efficacité du travail des contrôleurs de chantiers. Il faudrait aujourd'hui que chacun mette son ego dans sa poche et qu'un badge unique puisse être mis en place. Chacun a sa carte, et y tient, parce qu'il y a investi de l'argent. Pour moi, on pourrait très bien, dans un premier temps, permettre aux gens d'amortir leurs investissements et faire en sorte que ces cartes fonctionnent toutes entre elles dans un avenir proche.

Genève et Vaud sont attractifs.

Le poids de la concurrence pèse-t-il sur les résultats des entreprises?

Aujourd'hui, avec un contexte conjoncturel difficile et une pression sur les prix de plus en plus grande, à Genève, le volume d'affaires est là, mais les marges sont quasiment inexistantes. Les entrepreneurs s'inquiètent du lendemain et n'ont aucune vision à moyen terme. La planification des chantiers et les délais se sont tellement accélérés et raccourcis qu'il est presque

impossible de planifier les chantiers et les besoins en personnel correctement. Par ailleurs, outre la concurrence massive provenant des autres cantons et de l'étranger, de nouveaux acteurs comme les grands fournisseurs d'énergie arrivent sur notre marché traditionnel. D'où ma question: Combien de temps cela va-t-il être tenable pour les PME locales?

Groupe E, Romande Energie...?

Et beaucoup d'autres! Je comprends: si j'étais fournisseur d'électricité avec des contraintes de prix toujours plus fortes et une baisse de la consommation d'énergie encouragée par la Stratégie énergétique 2050, je chercherais aussi à diversifier mes activités. Notez que SIG, les Services industriels de Genève, ne se sont pas engagés sur cette voie, et je leur tire mon chapeau.

Ces groupes-là sont majoritairement entre les mains de collectivités locales...

Précisément! Si leur stratégie de développement peut se comprendre, nous sommes en droit de nous interroger sur la loyauté de cette concurrence. Avec des millions à disposition pour investir, ils

se développent dans des activités commerciales qui concurrencent directement des sociétés privées avec les impôts payés par ces dernières et les particuliers. Quand ils achètent une entreprise de chauffage ou d'électricité et qu'elle porte le nom ou une déclinaison du nom d'un grand fournisseur d'énergie ou utilise son image et son logo, a accès à des bases de données clients, connaît toutes les nouvelles constructions, la cartographie des raccordements, les consommations... tout cela crée une distorsion de concurrence évidente. Même si on nous garantit que les sociétés sont juridiquement séparées, je reste persuadé que cette concurrence est clairement disproportionnée par rapport à nos PME locales.

Que peuvent faire les électriciens pour préserver leur marché ?

Les faitières doivent impérativement agir au niveau politique pour tenter de limiter l'action de ces groupes qui pénalise les PME. Avec le Garie, nous avons rencontré différentes directions de ces groupes. A chaque fois, les rencontres se sont bien déroulées, avec un discours rassurant sur le respect des PME locales, d'une concurrence loyale et respectueuse des prix, des CCT, etc. Soit, la théorie est toujours agréable à entendre. Mais en réalité, la concurrence est féroce, car tout le monde veut conquérir des marchés et développer son chiffre d'affaires. Au moment d'adjuger un marché, si une PME est en concurrence avec un grand groupe, n'est-il pas plus rassurant pour le maître d'ouvrage de choisir le groupe? Et ça, c'est indirectement une concurrence déloyale, contre laquelle il est impossible de lutter!

Comment voyez-vous l'avenir des entreprises de l'électricité face à tout cela ?

Pour moi, il faut d'abord qu'elles restent attentives à leur environnement. Il y a deux pistes: premièrement, réévaluer tous ses coûts et son fonctionnement administratif. Il est nécessaire de s'informer, d'avoir une gestion financière rigoureuse, une planification méticuleuse avec des indicateurs de contrôle simples

et périodiques. Ça n'améliore pas forcément de manière significative les marges, mais cela peut permettre une meilleure maîtrise des résultats et de la fluidité financière de l'entreprise. Deuxièmement, choisir son avenir. Les entreprises de la branche des installations électriques ne doivent pas oublier d'où elles viennent. Il faut maîtriser notre cœur de métier, ne pas négliger en même temps ces évolutions technologiques, et éviter de se spécialiser dans un seul domaine. Gardons à l'esprit que plus on avance, plus notre métier est concurrencé: informatique, domotique, sécurité, éclairage, etc. Je suis absolument convaincu que nous devons rester des électriciens avant tout; ce n'est pas du tout péjoratif d'aller changer une ampoule dans une cave ou d'intervenir pour des travaux de rénovation. La proximité et le service, c'est sur ces aspects-là que nous pouvons et devons nous démarquer.

Revenir à l'essence même du métier?

C'est clairement cela. Aujourd'hui, il y a encore beaucoup de gens qui veulent voir le patron, avoir un accès direct à l'entreprise, un dialogue où l'on peut s'entendre. Indéniablement et heureusement!

La construction voudrait continuer à éditer des listes de prix. Outre l'aspect pratique, cela mettrait un frein au dumping sur les prix. La Comco s'y oppose. Quelle est votre position sur ce point?

Je ne comprends pas pourquoi on ne pourrait pas avoir cette possibilité alors qu'il y a des prix recommandés dans tous les domaines d'activité. Aujourd'hui, le CAN, catalogue des articles normalisés, donne tous les prix. Dès lors, pourquoi celui-ci est-il valable et pas le prix d'heure de régie? Ce catalogue est le même pour l'ensemble des cantons et il n'y en a pas un seul où la moyenne des prix rendus est la même; on en fait donc ce qu'on veut, c'est le marché qui décide! Evidemment, il faut lutter contre les situations monopolistiques ou les cartels qui sont contraires aux principes de l'économie de marché, mais nous, les PME, ne sommes clairement pas dans ce cadre-là. ■

GROUPE E

En bref

Groupe E est une société anonyme de droit privé, dont le siège social est installé à Granges-Paccot (FR). Personne morale indépendante de droit privé, mais néanmoins très majoritairement en mains publiques, la société a diversifié ses activités en six entités: Groupe E, Celsius Groupe E, Connect Groupe E, Entretec Groupe E, Geenwatt Groupe E et Groupe E plus.

Son actionnariat:

Etat de Fribourg	80,29%
Autres investisseurs institutionnels	8%
• Groupe E (propres actions)	5,67%
• Viteos	2,55%
• Etat de Neuchâtel	1,79%
• Communes neuchâteloises	0,83%
• Banque cantonale neuchâteloise	0,36%
• Société électrique du Val-de-Travers	0,09%
• Personnel du Groupe E	0,39%



PORTRAIT

Philippe Massonnet est administrateur de l'entreprise Savoy SA à Carouge (GE), une société générale d'électricité active depuis 1960, qu'il a rachetée en 1999. Elle compte aujourd'hui 63 employés.

Il est aussi administrateur de l'entreprise Huber SA à Nyon (VD), une société générale d'électricité active depuis 1900, qu'il a rachetée en 2010. Elle compte aujourd'hui 33 employés.

Ce chef d'entreprise partage son temps entre ses sociétés et diverses associations professionnelles:

- président de l'AIEG, Association des installateurs-électriciens du canton de Genève;
- président du Garie, Groupement des associations romandes d'installateurs électriciens;
- vice-président de la FMB, Fédération genevoise des métiers du bâtiment;
- membre du conseil de MBG, Métiers techniques du bâtiment Genève.